

II.3 REPONSES DES TECHNICIENS ET DE L'EQUIPE DE L'ETUDE DE LA JICA

Madame Akiko IDA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

En ce qui concerne le financement, elle a indiqué que les résultats seront partagés avec les autres bailleurs de fonds et le Japon pourrait les inciter à prendre en charge certains volets. Le Japon va étudier les possibilités de financement des sites prioritaires déjà sélectionnés mais le Japon ne peut pas tout financer. Pour la sélection des sites prioritaires, le choix est le résultat d'un partage et d'une discussion de toutes les parties concernées et d'études techniques. Donc ce n'est pas la JICA qui a imposé des sites.

Monsieur Alassane Tairou NDIAYE, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Beaucoup de projets de financement sont en cours dans la région. Dans le programme Japan-13, une dizaine de projets en phase d'exécution concernent la région de Tambacounda. Il y a également le PEPAM 14 qui prévoit d'intervenir dans un certain nombre de sites. Dans le présent Plan Directeur, il est retenu des sites prioritaires dans la région et le Japon a pris l'engagement de prendre des mesures pour trouver des financements d'une partie de ces sites.

Par ailleurs, il faut dire que les interventions sont nombreuses et de qualité. D'accord pour prendre en compte les études faites par la JICA ou les autres partenaires, ne serait ce que pour une meilleure compréhension de ce Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement. Il faut prendre en compte certains aspects dans le cadre de la plateforme interne ou d'un autre programme. Imaginez le coût de l'étude si on doit prendre en compte certains aspects comme l'élevage et les mares. L'étude présente a un coût de 1,5 milliards de francs CFA. Il faut donc animer les plateformes régionales et fédérer certains aspects pour amoindrir les coûts et être le plus complet possible.

Cependant, il faut apporter quelques précisions sur le choix des villages centres. Le système multi-village a ses contraintes. Vous voulez à partir d'un village, alimenter un groupe de villages et vous voulez le faire de façon gravitaire, cela veut dire que vous partez d'un château d'eau pour distribuer de l'eau de façon gravitaire sans pression ; là il faut des études techniques. Donc le multi-village combine deux aspects : technique et socioéconomique. Pour les aspects socioéconomiques, il faut faire des enquêtes sur la situation matérielle, économique, sociale, organisationnelle, relationnelle des villages. Ces études sont complétées par des études topographiques pour déterminer la possibilité technique de réaliser dans un lieu ou dans un autre. Il a noté qu'on ne réalise des systèmes multi-villages que dans les endroits techniquement plus aptes et adéquats. L'essentiel étant que tout le voisinage est un accès démocratique et correct à l'eau. Donc l'aspect multi-village enlève toute idée de valorisation d'un village au détriment d'un autre. Le multi-village est une technique qui se propose d'amener de l'eau dans chaque village. C'est cet aspect technique qu'il faut retenir et diffuser en tant qu'élus locaux.

Quant à l'option de transfert de l'eau, il faut évoluer et reconnaître que les ouvrages marteau fond de trou sont des systèmes provisoires d'alimentation en eau potable. Ce ne sont pas des systèmes durables. Il y a d'autres options qui sont là qui ont un coût certes mais qui sont des options durables. L'Etat dépense des milliards pour alimenter les villes en eau potable. Pourquoi pas le milieu rural ? Certains des bailleurs comme la banque mondiale sont d'ailleurs prêts à s'engager avec nous dans ces options. En attendant que le système de transfert soit mis en œuvre et généralisé on pourrait continuer avec les forages marteaux fond de trou.

Le Plan Directeur, est une orientation, des axes stratégiques qui montrent ce qu'il faut faire sur des bases connues. C'est aux acteurs de connaître à fond le document pour qu'ils puissent dire, quel que soit le bailleur

avec qui ils traitent, voilà l'état de leurs ressources, les problèmes auxquels ils sont confrontés et les dispositions pratiques pour les surmonter.

En ce qui concerne la recharge des nappes il faut dire qu'elles ont une grande capacité et des études ont été faites pour déterminer leur potentiel. Et dans ce cadre il faut dire que l'étude japonaise s'est appuyée sur les études existantes.

Pour les critères de sélection des sites nous avons effectué des études socioéconomiques, techniques pour les déterminer. Dans le Matam, le bétail, en réalité pris en compte dans le Plan, a été considéré comme étant l'un des critères les plus importants. Il est vrai que chaque zone a ses spécificités mais c'est sûr que département par département tous les aspects socio-économiques sont pris en compte.

Dans l'accompagnement des projets, il faut dire que dans le secteur les bailleurs interviennent assez correctement mais il y a une distribution géographique de leur intervention qui fait que par exemple le Luxembourg n'intervient qu'au Nord (Matam Louga, Thiès), le Japon est presque à 100% dans la Région de Tambacounda. La Banque Mondiale pourrait aussi intervenir prochainement dans le secteur à Tambacounda.

Pour Kidira, un projet financé par la Banque Mondiale va réaliser l'accès à l'eau. Il faut entrer en contact avec le chargé de mission à la Banque Mondiale pour voir quelle option il faut adopter. Mais il est vrai que le transfert d'eau peut bien régler le problème de l'accès et cadre bien avec les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

En perspective, le service de l'hydraulique et les bailleurs de fonds accordent une grande priorité à la région de Tambacounda. Sur les 15 projets 10 concernent la région de Tambacounda. Il faut donc créer une synergie entre les acteurs. La plateforme régionale peut orienter et attirer les projets. A l'échelle régionale, tous les villages sont pris en compte. Les listes arrêtées sont provisoires et le Plan touchera tous les villages au fur et mesure de l'exécution.

Monsieur Alioune Diallo, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Concernant la zone de Goudiry, le projet est très cher mais pour résoudre de façon durable ce problème d'alimentation en eau potable dans cette zone, cela vaut le coût. On ne peut pas faire toujours des forages marteau fond de trou ; il est vrai que l'UEMOA est entrain de faire un programme là-dessus. Mais pour résoudre de façon durable le problème, je crois que la technique de transfert est intéressante. La Banque Mondiale est très intéressée par le financement de cette technique.

Techniquement, le projet prévoit un château d'eau principal d'une grande capacité 500 m³ et des châteaux d'eau relais qui peuvent porter l'eau à des kilomètres.

Par rapport à la lenteur évoquée pour le projet Japon 13,5, les travaux vont démarrer au plus tard le 15 février.

Yaféra fait partie de la liste des sites prioritaires.

Monsieur Toshimichi NAGANUMA, Chef de l'équipe de l'Etude, Japan Techno Co. Ltd.

Le coût réel du projet est majoré de 46% lorsque le projet est réalisé par une société japonaise. Cette majoration correspond aux coûts indirects liés à la réalisation des différents ouvrages.

Monsieur Mamadou CISSE, Direction de la Gestion et de Planification des Ressources en Eau (DGPRE)

Monsieur CISSE a affirmé qu'il n'y a pas à avoir d'inquiétude pour la recharge de la nappe. Tambacounda est une zone de recharge des nappes et c'est d'ailleurs la région qui alimente tout le Sénégal en eau.

Monsieur Arouna TRAORE, Direction de l'Assainissement Rural (DAR)

Les préoccupations liées à l'assainissement ont toujours existés à la DA. Il est heureux que le Plan Directeur dont le Japon a accepté le financement prenne en compte cet aspect. Il faut dire que ce Plan a été participatif (tous les niveaux national et régional) et multisectoriel (tous les ministères concernés ont participé à l'étude). C'est un cadre de concertation qui va permettre une meilleure prise en charge de l'assainissement.

En ce qui concerne les questions proprement dites, il est clair qu'elles vont être intégrées si elles ne le sont déjà pas. Pour la question de Monsieur Boly, par exemple, il faut effectivement approfondir la relation entre produits de l'assainissement et fertilisation des sols.

Pour le système d'information, il faut dire que la direction de l'assainissement prend en compte l'existant. Le PEPAM est un cadre unifié et au niveau régional on peut utiliser tous les moyens qu'il fournit pour collecter les informations et les faire remonter au niveau central.

En réponse au représentant du maire de Goudiry sur la priorité à donner aux communes en matière d'assainissement, il a noté que qu'il existe aujourd'hui deux directions : la direction de l'assainissement urbain et la direction de l'assainissement rural. Chaque direction a une obligation de résultats par rapport à la mission qui lui est assigné et un domaine d'intervention défini. Pour la DAR, il s'agit des écoles, des lieux de santé, des marchés et des lieux de cultes.

Madame Chieko YOSHIKAWA, Expert de l'équipe de l'étude de la JICA chargée de l'Assainissement et de l'Hygiène

Dans le milieu rural et pour le Plan directeur on a décidé d'opter pour le traitement sur site. Donc pour la vidange, ils vont suivre la procédure normale de traitement : essayer de collecter les déchets, respecter le temps de décontamination avant de les utiliser pour la fertilisation. Il faut également beaucoup d'information et de sensibilisation dans le milieu rural pour des changements d'habitudes.

III. CLOTURE DES TRAVAUX

Les mots de clôture sont revenus respectivement à Madame Akiko IDA, et au représentant du Gouverneur (Monsieur Babacar BA).

Madame IDA a encouragé les acteurs à fédérer les efforts pour renforcer l'assainissement. Monsieur BA après avoir félicité tous les participants, a noté que le Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement est un document de référence qui à terme doit contribuer à la satisfaction des besoins en eau dans les régions concernées car toutes les populations doivent accéder à l'eau. Il a recommandé aux acteurs locaux de s'approprier et de diffuser le Plan, de le défendre, de l'utiliser dans leur action quotidienne de développement et d'en faire un cadre de référence et d'harmonisation de l'intervention des bailleurs de fonds.

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE KEDOUDOU

28 JANVIER 2011

A1-17

17

ou f

1-22

INTRODUCTION

Le 28 janvier 2011, s'est tenu à l'hôtel le Bedik de Kédougou un atelier de restitution des résultats de l'étude sur le Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement. Organisé conjointement par la JICA et la Direction de l'Hydraulique Rurale, elle a été présidée par Mamadou DIOM, Gouverneur de la Région de Kédougou.

L'atelier avait pour but de permettre le partage des résultats de l'étude avec l'ensemble des acteurs du secteur pour une meilleure orientation des nouvelles stratégies de mise en œuvre dans la région. Il a réuni les autorités administratives, les chefs de services, les collectivités locales, les ONG et les OCB. La liste des participants et le programme des activités sont présentés en annexe.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

L'atelier a été ouvert par le Gouverneur de la région qui a souhaité la bienvenue au participant, remercié la partie japonaise pour son apport dans le développement au Sénégal. Il s'est réjoui de la démarche (partage de l'étude) et a souligné l'importance de l'alimentation en eau potable en milieu rural et l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans le développement. Il a rappelé l'esprit du PEPAM, a inscrit cette étude dans le même sillage mais a surtout appelé à la conjugaison des efforts pour une meilleure efficacité des actions.

Les allocutions d'usages qui ont précédé cette ouverture ont essentiellement insisté sur la particularité des zones ciblées qui sont des zones fragiles du point de vue socio-économique et qui ont un faible taux d'accès à l'eau et à l'assainissement. Elles ont aussi porté sur la nécessité de comprendre le Plan directeur comme un draft à parfaire, un outil participatif, mais aussi une banque de données qui sert de référence à ceux qui seraient intéressés par les problèmes de l'accès à l'eau et l'assainissement dans les régions concernées.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX :

Les travaux se sont déroulés en trois temps : 1) la présentation du Plan Directeur ; 2) les commentaires et questions des séminaristes ; 3) les réponses et éclaircissements du staff technique.

II.1. ECONOMIE DES PRESENTATIONS

Pour faire l'économie de l'étude, quatre présentations ont été projetées en PowerPoint. Il s'agissait d'abord dans une étape introductive de retracer l'historique et les objectifs globaux de l'étude. Cette introduction a permis de présenter l'étude, le cadre organisationnel, les activités ou études sectorielles mises en œuvre et le coût de l'étude. La présentation du Plan directeur, volet approvisionnement en eau, a mis l'accent sur la spécifique de Kédougou, zone de socle à faible potentiel hydraulique, à faible taux d'accès en eau potable avant de présenter les orientations stratégiques du Plan directeur, la définition des sites prioritaires et la programmation technique et financière. Quant à la présentation du Plan directeur, volet assainissement, elle a fait l'état des lieux de l'assainissement et mis en évidence, la structure des programmes et les propositions ou simulations. La présentation sur l'étude de faisabilité a permis de partager les critères de sélections utilisés pour déterminer la liste des sites prioritaires, de connaître le schéma de mise en œuvre du plan et les coûts financiers induits.

II.2. POINTS DE DISCUSSION SOULEVES

Après les présentations, le Gouverneur, président de la séance, a ouvert les débats et a tenu d'entrée à rassurer tous les participants de la prise en compte de tous les villages de la région dans le Plan directeur. En ce qui concerne l'option à prendre pour l'accès en eau, il a noté que les forages marteaux fond de trou ne sont pas durables et que si l'option forage est retenue il faut faire directement des forages sur la nappe.

Le Gouverneur a par ailleurs indiqué que pour le cas de Mako, il faut tenir compte du fait que ce village va être érigé prochainement en chef lieu d'arrondissement et qu'il faut prévoir en conséquence son extension et réaliser un forage à grande capacité avec de bonnes canalisations puisque l'option alimentation par les eaux du fleuve demande des investissements trop lourds en terme d'assainissement.

S'agissant de la teneur en fer, il a souhaité connaître les zones où la teneur est élevée pour que les autorités puissent prendre les mesures de sensibilisations qu'il faut. Du point de vue, assainissement, la mise en place des ouvrages de type familial et collectif doit être accompagnée d'une éducation et d'une communication très poussées pour promouvoir les bonnes habitudes en matière d'hygiène et d'assainissement.

Enfin il a promis d'étudier les possibilités de créer un cadre de coordination et de concertation au niveau régional.

Il a ouvert la liste des intervenants. Au total 11 participants ont demandé à intervenir.

Monsieur Lamine DIALLO, Sous-préfet de l'Arrondissement de Dar Salam

Après les remerciements et les félicitations, il a noté que les réalisations en ouvrages d'assainissement dans les lieux publiques se limitaient aux écoles aux centres, postes et cases de santé, aux lieux de cultes et aux marchés. Or il existe d'autres types de lieux publics de rencontre périodique chez les Bassari ou chez les Peuls (par exemple les DAKKA chez ces derniers) qui nécessitent ce genre d'ouvrages d'assainissement.

Monsieur Said DIA, Préfet du Département de Salémata

La JICA a consenti beaucoup de moyens depuis deux ans dans un site qui se trouve dans la zone de Salémata. Mais les problèmes de l'accès à l'eau potable demeurent au niveau de certains forages, en panne, dans la même zone. Il est urgent de trouver une solution d'autant plus que les populations ont des difficultés d'accès à l'eau potable et exercent une forte pression sur les autorités locales qui n'ont pas les moyens de procéder à la réparation. En ce qui concerne les édicules publics, il faut séparer les blocs des filles avec celui des garçons pour éviter les cas de viol et de débauche.

Par ailleurs l'exposé n'a pas montré les sites prioritaires retenus. Dans quels départements se trouvent-ils? Dans quelles CR? Quels sont les villages retenus? Si les sites ne sont pas encore retenus comment procéderait-on à la sélection?

Monsieur Tamba BENDIA, Adjoint du Maire de Kédougou

On dit que le Plan Directeur est un plan pour le milieu rural. Couvre-t-il donc Salémata et Saraya qui sont bien des zones rurales? Il pense qu'il y a une difficulté avec cette spécification rural/urbain car toute la région de Kédougou est rurale.

En ce qui concerne les latrines projetées quelle est la latrine la plus efficiente de par le coût et la latrine la plus efficace de par son usage?

Dans la mise en œuvre des ouvrages d'assainissement dans les milieux publics il faut appliquer l'approche genre en séparant le bloc des femmes de celui des hommes.

Monsieur Icare BENGA, Sous-préfet de l'Arrondissement de Sabodola

Après les remerciements à l'endroit de la JICA dans leur effort constant pour appuyer les populations dans l'accès à l'eau potable, le Sous-préfet a souligné les deux dimensions de l'eau : source de vie mais aussi source de maladie. Sa préoccupation porte essentiellement sur l'usage des produits très toxiques comme le mercure compte tenu de l'activité d'orpaillage dans la zone et la perspective d'exploiter les eaux de surface. Les deux activités sont-elles compatibles? L'utilisation généralisée et incontrôlée du mercure dans l'arrondissement est une menace sérieuse pour la vie des populations. Quelles sont les mesures à prendre par la JICA et le plan pour intégrer cette spécificité de l'arrondissement de Sabodola dans les stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ?

Monsieur Kalidou CISSOKHO, Directeur de l'Agence Régionale de Développement (ARD)

Remerciements à l'endroit de l'Etat et de la JICA pour les efforts énormes dans le domaine de l'hydraulique surtout dans les régions comme Kédougou où les difficultés d'accès à l'eau potable sont énormes. Mais la spécificité de Kédougou c'est la combinaison de trois facteurs contraignants : les populations sont statistiquement faibles ; très fortement dispersées (à Kédougou, il arrive de trouver un village dont les quartiers sont isolés les uns des autres et se trouvent à plus de 4 km les uns des autres) ; la topographie y est très accidentée. Il a donc interpellé les autorités en charge du développement de méditer sur le cas de Kédougou pour un meilleur aménagement de l'espace régional en vue d'une meilleure couverture en infrastructures et services sociaux de base. Le mode d'habitat est un handicap pour la satisfaction de la couverture en eau.

Par contre, dans certaines zones où l'orpaillage est en plein essor, on note une croissance démographique et un développement des villages assez marqués, que le Plan directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement doit intégrer.

Monsieur Mignane DIOUF, Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)

Kédougou est une région traversée par la Gambie et la Falémé. Donc le problème d'eau ne doit pas se poser mais c'est le contraire qui est vécu du fait du socle et du relief. Pour la mise en place des forages, quel choix faut-il faire ? Mettre les forages directement sur la nappe ou à proximité des cours d'eau? Il semble plus efficient d'exploiter les zones à proximités des cours d'eau d'autant que ce sont des zones fortement peuplées; ainsi la couverture en eau pourra être plus importante puisque touchant le maximum de populations. En plus comment demander à ces populations de ne pas utiliser directement l'eau du fleuve alors qu'ils n'ont pas de forages ? C'est le fleuve qui couvre par défaut tout leur besoin en eau.

Monsieur Abdoulaye DIALLO, Service Régional d'Appui au Développement Local (CADL)

Kédougou est une zone de la roche mère, tous les forages existants n'ont pas fait long feu; ils sont soit en panne soit en tarissement périodique. Il faut donc renoncer au petit forage et opter pour des forages de grande capacité en créant à l'aide de château d'eau une adduction pour une dizaine de villages. De plus, il faut revoir la notion de milieu rural/milieu urbain; la région de Kédougou est dans son ensemble une zone rurale, le Plan directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement doit se focaliser donc sur l'ensemble de la région sans discrimination rural/urbain qui ne serait pas pertinent dans ce contexte.

Monsieur Papa Gorgui NDIAYE, Inspection d'Académie

Monsieur Ndiaye s'est particulièrement intéressé au Plan Directeur de l'assainissement notamment dans la composante 4, renforcement des capacités sur les bonnes pratiques hygiéniques. Il a rappelé que des programmes du genre sont en cours avec d'autres bailleurs au niveau scolaire tant au niveau central qu'au niveau local mais que c'est un programme qui est intéressant et utile pour l'école notamment à travers son

modèle HAMS. Quel est son contenu ? Quelles sont les relations entre ce projet et les structures en charge de l'éducation à l'hygiène et à la santé dans le milieu scolaire. Comment et dans quelles conditions l'intégrer, se l'approprier ? La réponse pourra lui permettre d'affiner ces outils pour une future adoption du modèle.

Monsieur Moussa Dior DIOP, Chef de la Division Régionale de l'Hydraulique

La JICA a réalisé 124 sites sur le territoire national. En ce qui concerne la maintenance des pompes manuelles dans le cadre du programme UEMOA, l'Etat du Sénégal a obligé le fournisseur à ouvrir des points de vente de proximité pour la mise à disposition des ASUFOR des pièces de rechange.

Kédougou est une zone spécifique pour la réalisation des édifices publics et des latrines du fait du socle. Donc il est nécessaire de prendre en compte les fouilles de terrain au niveau des budgets de réalisation des ouvrages d'assainissement et par conséquent en tenir compte pour la contrepartie que doit payer la population.

Kédougou repose sur le socle, les nappes phréatiques ne sont pas généralisées comme dans le sédimentaire ; ce sont plutôt des poches d'eau ou des nappes aléatoires. Par conséquent la seule solution viable pour l'instant est la réalisation des puits marteau fond de trou.

En ce qui concerne l'application de l'approche genre dans l'édification des ouvrages d'assainissement, l'UNICEF réalise depuis deux ans des blocs séparés dans la zone.

Monsieur Sory DANFAKHA, Président de la Communauté Rurale de Bembou

L'eau est indispensable à l'école pour maintenir les enfants pendant la récréation à l'école. Il faut y installer des ouvrages hydrauliques et des infrastructures d'assainissement. Il a noté que le plan n'a énoncé aucun site prioritaire dans sa CR qui souffre pourtant du déficit d'eau potable. La corvée d'eau est assurée par les femmes mais compte tenu des longues distances qu'elles parcourent (1km en moyenne) pour atteindre un ouvrage hydraulique, elles préfèrent se servir de la source la plus proche et le plus souvent non potable. De plus, il faut qu'il ait un renforcement des capacités au niveau des ASUFOR.

Monsieur Ousmane LY, Sous-préfet de l'Arrondissement de Bembou

Avec le Luxembourg 11, beaucoup de villages dans le Diourbel, dans le Thiès, entre autres ont bénéficié du système adduction d'eau. Mais Diourbel n'est pas Kédougou. Les gros ouvrages pouvant desservir de nombreux villages ne peuvent pas être conçus pour Kédougou du fait du socle, de la topographie, l'inexistence d'une nappe continue et des longues distances entre les villages (20 à 25 km). En conséquence l'option un forage / un village semble plus pertinent dans le cas de Kédougou. Kédougou est aussi confronté à un problème de tarissement précoce (dès le mois d'avril) ; de plus le coût des réparations est très élevé (50 000 francs CFA pour un déplacement) pour des populations économiquement et socialement fragiles. Si on décide de faire le transfert d'eau quel sera le coût à supporter par la population ?

II.3. REPONSES ET ECLAIRCISSEMENTS DES TECHNICIENS ET DE L'EQUIPE DE L'ETUDE DE LA JICA

Monsieur Alassane Tairou NDIAYE, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Dans sa réponse aux différentes réactions des participants, Monsieur Alassane Tairou Ndiaye, représentant du Directeur de l'Hydraulique, s'est félicité de la forte représentativité administrative et locale et du niveau élevé du débat et a précisé que le plan est une vision, une orientation stratégique. Sa réalisation suppose l'exploration et

l'exploitation de toutes les possibilités, tous les scénarii mais son exécution est conditionnée par des études préalables de faisabilité. Il n'est donc pas à ce stade un plan opératoire mais un ensemble de questionnements, de possibilités, d'hypothèses qui demandent à être confirmés. Si la zone Kédougou regorge des nappes souterraines, le système de transfert d'eau serait bien possible ; il faut y mettre le prix. Le système du forage à marteau fond coûte des milliards à l'Etat alors qu'il n'a pas donné des résultats durables. Il a en outre indiqué qu'à Kédougou, les villages prioritaires retenus sont peu nombreux parce que tout est en état de projet.

En ce qui concerne les zones à forte teneur en fer, il consent à porter à la connaissance des autorités administratives la situation géographique et d'indiquer dans le Plan les moyens et méthodes de traiter les eaux en question.

Il se réjouit de l'engagement du gouverneur à créer à l'image de Tambacounda, une plate forme régionale qui serve de cadre unifié de réflexion, de conception et d'action et appelle à son installation imminente.

La question de la distinction entre le rural et l'urbain est bien un problème. A Saraya, à Sabadola, à Bandafassi, l'accès à l'eau est tout aussi difficile que les villages polarisés. Il est vrai qu'un village de plus de 5000 hts est considéré comme une ville mais globalement il faut revoir la définition des catégories (rural et urbain) qui ne sont pas toujours des qualificatifs et des critères de classification opératoires. De plus le problème de Kédougou c'est aussi la dispersion de l'habitat qui rend les coûts d'exploitations extrêmement élevés.

Concernant les eaux de surfaces qui sont abondantes dans cette zone, il faut voir ce qui est techniquement possible de faire. Cela a certes un coût mais il faut explorer cette piste car on ne peut pas être dans une zone de socle et accidentée de surcroît et se payer le luxe de se passer des eaux de surfaces pour couvrir les besoins en eau potable et en assainissement.

Monsieur Alioune DIALLO, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

L'exemple du forage de Khossanto peut édifier sur les difficultés de forer dans la zone ; Initialement prévu à 80 m de profondeur, le forage n'a pu atteindre la nappe à 150 m. En ce qui concerne l'installation de boutiques pour la mise à disposition des pièces de rechange pour la maintenance, il faut rappeler que compte tenu de l'échec de la première expérience avec l'UNICEF, qu'il est nécessaire d'aller au delà en créant une synergie entre les organismes de gestion.

Monsieur Arouna TRAORE, Direction de l'Assainissement Rural (DAR)

Il faut rappeler en ce qui concerne les édifices publics comme les latrines que les réalisations ont un coût qui doit être, en partie, supporté par les populations (10%). La réalisation d'un édifice dans un lieu dit public suppose cette contrepartie. De plus, c'est le bailleur qui propose son paquet de services. Un bailleur qui ne finance des ouvrages d'assainissement que dans les écoles et dans les centres de santé pourrait refuser de tenir compte de tout autre ouvrage supplémentaire. En ce qui concerne les fouilles comme préalable à la définition et à la construction des latrines, il est vrai qu'il est nécessaire de les prendre en compte. Dans le domaine de l'assainissement les communes rurales sont prises en charge puisque le plan prévoit des ouvrages semi collectifs dans les gros villages et dans les communes rurales.

Madame Chieko YOSHIKAWA, Expert de l'équipe de l'Etude de la JICA chargée de l'Assainissement et l'Hygiène

La méthode HAMS est une approche qui considère l'enfant comme un point focal, comme l'agent de sensibilisation des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. Il faudra développer des contenus et des instruments didactiques (poèmes, chants, récitation, entre autres) qui lui permettent de s'approprier de bons comportements en matière d'hygiène.

Monsieur Mamadou CISSE, Direction de la Gestion et de Planification des Ressources en Eau (DGPRE)

La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) a envoyé une mission pour effectuer des prélèvements en vue d'analyser la teneur en mercure des eaux. Elle pourra donc agir en conséquence.

Madame Akiko IDA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)


Elle s'est aussi réjouie de la forte représentativité. Il est vrai qu'il y a beaucoup de difficultés dans la zone, difficultés socio-économiques, dysfonctionnement au niveau des comités de gestion, taux d'analphabétisme élevé mais il faut que tous les acteurs concernés se mobilisent et travaillent ensemble pour trouver des solutions à ce problème.

En ce qui concerne la présence du mercure dans la zone, c'est une situation inquiétante à laquelle elle se dit sensible puisque le Japon a connu un problème avec le mercure dans les années 60. Mais des prélèvements ont été effectués dans le cadre de ce Plan directeur et peuvent servir d'argument pour votre plaidoyer.

Monsieur Mamadou DIOM, Gouverneur de la Région de Kédougou.

Pour clore les débats, Il a félicité l'ensemble des participants pour la qualité du débat, a renouvelé les remerciements aux partenaires japonais. Les techniciens ont bien répondu aux préoccupations. En ce qui concerne les pannes de forage des concertations vont se faire pour voir ce que chacun va apporter. Le Gouverneur a également insisté sur la nécessité de la mise en place d'une plateforme pour l'eau et l'assainissement dans les meilleurs délais.

Sur ce, il a déclaré clos l'atelier de restitution des résultats de l'étude du Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement dans les Régions de Matam, Tambacounda et de Kédougou.

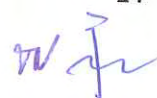


COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE DAKAR

DAKAR, LE 02 FEVRIER 2011

A1-24

24



1-29

INTRODUCTION

L'atelier de restitution des résultats de l'étude du Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement a eu lieu le 02 février 2011 sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique, Monsieur Madou SALL. Cet atelier de partage fait suite aux ateliers régionaux de Matam, Tambacounda et Kédougou. Il a réuni les autorités administratives, la coopération japonaise (JICA), les bailleurs, les ONG, la société civile. Le niveau de participation a été très élevé. Il faut noter la présence des nombreux journalistes et organes de presses.

L'atelier a connu trois temps forts : la cérémonie d'ouverture ; la présentation des résultats sous forme de PowerPoint ; les discussions soulevées par les participants et les réponses, éclaircissements et approfondissements des techniciens sénégalais et japonais.

I. OUVERTURE DES TRAVAUX

Après l'adoption de l'agenda, les allocutions d'ouverture ont été prononcées par Monsieur Adama MBAYE, Directeur de l'Assainissement Rural (DAR), Monsieur Shinji UMEMOTO, Chef du bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), la Première Secrétaire de l'Ambassade du Japon, Madame Madoka FUNATSU et le Secrétaire Général du Ministère de l'Habitat, de la Construction et de l'Hydraulique, Monsieur Madou SALL.

Les différentes allocutions ont magnifié la coopération sénégal-japonaise qui reste exemplaire et se veut durable. Elles ont souligné l'importance et la dimension vitale de l'eau dont l'accès est un indicateur et un facteur de développement. Les auteurs des allocutions ont noté l'importance de la question de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement aussi bien pour le Sénégal que pour le Japon, qui l'inscrivent dans leurs agendas respectifs et dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ils ont salué l'avènement d'un Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement au Sénégal et particulièrement dans les trois régions ciblées (Matam, Tambacounda et Kédougou), compte tenu du faible taux d'équipement en infrastructures hydrauliques et d'assainissement et du faible niveau de vie des populations. Ils ont souhaité que le Plan Directeur soit un instrument de planification, un document de référence qui intéresse l'ensemble des acteurs (bailleurs, administrations, collectivités locales, ONG, etc.) en vue d'aboutir à des réalisations concrètes des projets qui répondent aux besoins des populations. Ils ont enfin souligné que le Plan Directeur, dans la forme présentée, est un plan provisoire qui doit s'enrichir et être amélioré à partir des discussions des ateliers de partage avec les populations bénéficiaires et les services techniques.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en trois temps : 1) la présentation de l'étude du Plan Directeur ; 2) les commentaires et questions des participants ; 3) les réponses et éclaircissements du staff technique.

II.1 ECONOMIE DES PRESENTATIONS

Pour faire l'économie de l'étude, quatre présentations PowerPoint ont été effectuées. Il s'agissait dans une étape introductive de retracer l'historique, les objectifs globaux de l'étude et de faire l'état des lieux sur les ressources en eau. Les deux volets approvisionnement en eau et assainissement ont fait l'objet des deux communications

différentes au cours desquelles l'état des lieux, la structure des programmes et les propositions ou simulations étaient mis en évidence. La présentation sur l'étude de faisabilité a permis de partager les critères de sélection utilisés pour déterminer la liste des sites prioritaires, de connaître le schéma de mise en œuvre du plan et les coûts financiers induits.

II.2 POINTS DE DISCUSSION SOULEVES

Monsieur Masse NIANG, Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)

Après les remerciements, Monsieur NIANG s'est réjoui de la coopération féconde entre le Sénégal et le Japon surtout dans le domaine de la maintenance et la mise en place des ASUFOR pour la gestion de l'eau. L'étude est d'autant plus intéressante qu'elle concerne des zones déshéritées, dépourvues d'infrastructures adéquates et suffisantes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement comme en atteste la situation de Bokéladji, gros village mais confronté à un manque d'eau sévère.

Il a formulé quelques préoccupations relatives à la faisabilité des technologies proposées (le transfert) et s'est interrogé sur les coûts de telles technologies et les capacités des populations à les supporter. Si les coûts ne sont pas à leur portée, les populations ne vont-elles pas se rabattre sur d'autres sources d'eau, tels que les puits traditionnels comme c'est le cas dans un site à Tambacounda où le forage mis en place est finalement délaissé au profit des puits traditionnels existant dans presque chaque concession.

Il a par ailleurs noté qu'il est envisageable d'installer une station de traitement sur le fleuve Sénégal mais que pour la Falémé, il faut tenir compte de la variabilité interannuelle. De plus il faut étudier les possibilités d'un transfert de la maintenance à des sociétés privées pour résoudre les pannes fréquentes et relever le taux de fonctionnement des ouvrages.

Enfin il a attiré l'attention sur la chimie de l'eau qui détériore les matériaux des ouvrages. Il recommande d'utiliser des matériaux qui résistent à l'action du fer.

Monsieur Alassane Tairou NDIAYE, Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR)

Monsieur NDIAYE, après avoir remercié la JICA, se félicite de la participation et de la forte représentativité des services au niveau central et se propose de faire la synthèse des ateliers de restitution tenus dans les trois régions cibles. Il a ainsi noté que pour Matam, les deux questions centrales qui ont retenu l'attention des populations lors des travaux de restitution sont la nécessité de prendre en compte le bétail et la nécessité de développer les techniques IEC (Information/Education-Communication) en vue de promouvoir de bons comportements d'hygiène et d'assainissement. Pour Tambacounda, le débat a porté sur la problématique du transfert de l'eau en termes de faisabilité technique (présence du socle) et économique (coût et rentabilité économique) mais aussi sur le cas spécifique de Kidira, symptomatique du problème de l'accès à l'eau dans certaines agglomérations de la zone. Concernant Kédougou, il s'est réjoui de la forte représentativité administrative et locale, du débat élevé et a noté que la principale question était de savoir comment mobiliser la ressource tout en étant conscient qu'il faut continuer à faire des forages Marteau Fond de Trou, qu'il faut prendre en compte les eaux de surfaces mais qu'il faut continuer à réfléchir sur la possibilité de systèmes multi-villages même si la topographie est très difficile.

En un mot, les ateliers tenus dans les trois régions ont abouti à une convergence de points de vue entre les populations locales, les administrations déconcentrées et les techniciens du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement, à des débats enrichissants qui devaient permettre une large appropriation du Plan Directeur de l'hydraulique rurale et de l'assainissement.

Monsieur Lamine KA, Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM)

Après s'être félicité de la qualité du travail, Monsieur KA a noté que la qualité de l'eau est un problème qui se pose de plus en plus. Or, dans la présentation de la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPPE), on n'a pas insisté sur l'hydrochimie des nappes. Il est vrai que l'étude a signalé la présence du fer, à un taux élevé, dans certaines zones mais à Kédougou, l'exploitation aurifère est un risque de contamination de la nappe, à prendre en compte. Il est donc souhaitable de faire une analyse de la qualité de l'eau, de se renseigner sur tous ses faciès et de prendre des mesures en conséquence. La mauvaise qualité de l'eau est souvent imputée à l'exploitant qui est directement interpellé alors que le mal peut venir de la source.

Monsieur Pierre BOULENGER, Représentant de la Banque Mondiale (BM)

Monsieur Boulenger qui s'est réjoui de l'étude a fait trois remarques. La première c'est la possibilité de tirer de ce document, importante source d'information, des Plans locaux d'hydraulique rurale et de l'assainissement. La deuxième remarque porte sur les perspectives. Quelles suites réservées à ce Plan Directeur ? La Banque Mondiale va intervenir dans la zone de Bakel et la question est de savoir si les sites prioritaires retenus dans ce Plan correspondent à ceux ciblés par la Banque Mondiale, d'où la nécessité de partager les informations. Enfin dans une situation où le taux de fonctionnement des ouvrages est très faible, largement inférieur à la moyenne, compte tenu des nombreuses et fréquentes pannes, il faut booster l'option transfert de la maintenance qui avait été engagée mais qui n'avance pas comme il se doit.

La Banque Africaine de Développement (BAD) finance la stratégie de l'intervention de l'assainissement en milieu rural. Ce sujet était brûlant depuis plusieurs mois mais on ne voit pas trop l'évolution ces derniers temps. Il souhaite bien que cette étude puisse démarrer afin qu'on puisse en utiliser les résultats.

Dr. Reiko HAYASHI, Conseiller Technique de la cabinet au Ministère de la Santé et de la Prévention

Après les félicitations, elle a souhaité que cette étude soit partagée avec les équipes sur place dans les Régions de Tambacounda et de Kédougou. Dans le domaine de la santé, la JICA a aussi entrepris beaucoup de projets dans les dites régions notamment en termes de construction de structures de santé (case de santé, maternité) de management, de sensibilisation en collaboration avec les volontaires. La santé et l'hygiène intéressent beaucoup la Région Médicale mais c'est aussi une priorité du Gouvernement qui a déjà lancé un comité de pilotage au niveau de la Région de Tambacounda. C'est peut être le partage de cette étude qui nous permettra de finaliser la synergie des acteurs dans le domaine de la santé et de l'eau au niveau de Tambacounda et de Kédougou.

Elle a noté que l'étude de 2009 sur l'utilisation des latrines aurait pu être comparée avec l'enquête démographique et de santé de l'ANSD qui a été menée en 2005 et l'enquête en cours (2009). L'échantillon de cette étude 2009 étant plus large car couvrant trois régions, on aurait pu s'en servir pour avoir toutes les informations sur l'hygiène et l'utilisation des latrines.

Monsieur Abdoulaye BARRO, USAID /PEPAM

Monsieur BARRO s'est associé aux félicitations des intervenants et a indiqué que cette étude est une mine d'informations qui intéresse les acteurs et les bailleurs car elle permet d'aider à la prise de décision. Il a émis quelques observations notamment sur la non-prise en compte des agglomérations rurales. Il s'est aussi interrogé sur la capacité des populations et des ménages, compte tenu de la faiblesse des revenus, à supporter les coûts des VIP et des TCM qui constituent le paquet de service proposé. Sur la forme, il a noté l'absence d'une suite de pages (inexistence du renvoi 7-4 à la page 89).

Monsieur Demba BALDE, Service National d'Hygiène (SNH)

Monsieur BALDE a adressé ses félicitations aux acteurs. Il a remarqué que pour ce qui concerne la qualité de l'eau, on ne parle que du fer. Le programme de suivi de la qualité de l'eau, que le SNH a réalisé a montré que dans certaines adductions d'eau, avec les multi-villages, il y a beaucoup de cas de contamination bactériologique liés aux fuites d'eau que les populations tentent souvent d'arrêter avec des matières plastiques inadéquates. Ce qui augmente le risque de contamination pendant l'hivernage. Les études ont montré un pourcentage élevé de contamination de l'eau de robinet lié à ce phénomène de transport de l'eau. Avec les ASUFOR, il faut donc voir la périodicité de traitement, de désinfection de ces canalisations.

En ce qui concerne les eaux de surface, les études effectuées au Nord ont montré que les exploitants et les consommateurs ne désinfectent pas l'eau. Ils mettent du sulfate d'alumine qu'ils considèrent comme un désinfectant. En plus, les populations croient que toute eau provenant du robinet est potable. Donc toute utilisation des eaux de surfaces doit aller de paire avec une exploitation correcte et avec une désinfection régulière de ses eaux. A ce titre la formation des ASUFOR est importante.

Dans la zone de Kédougou, il y a une longue distance (500 m) entre le point d'eau et le village. Pendant l'hivernage personne ne se rend au point d'eau. Toutes les familles utilisent l'eau du puits. Donc l'emplacement du site doit être à la portée des populations. L'utilisation des puits traditionnels est énorme dans la zone, ce qui explique le taux élevé (33%) dans le tableau sur le type de source utilisé. De plus il faut arriver à distinguer les puits modernes et les puits traditionnels car sur le terrain les deux sont confondus.

Monsieur Moustapha DIOUF, Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES)

Monsieur DIOUF a informé les participants que le PEPAM intervient à Tambacounda et à Kédougou à travers le lot 4. Il s'agit de branchements, de construction de réseaux d'eau mais la SONES intervient dans l'hydraulique urbaine. Or, cette étude porte sur l'hydraulique rurale aussi bien dans les régions précitées que dans la Région de Matam. Il a, en outre, félicité la Direction de l'Hydraulique Rurale, la JICA, la Direction de l'Assainissement Rural et la DGPRE pour la pertinence de l'étude ainsi que son exhaustivité (regroupe plusieurs secteurs). C'est une synergie d'experts de sensibilité différente qui se sont réunis pour produire un seul document sur trois régions et qui va servir d'outil de planification dont on a réellement besoin. La qualité du document n'est pas à démontrer mais elle paraît comme la fondation d'un bâtiment. Il reste maintenant à le développer, c'est-à-dire à trouver une requête de financement. Enfin, il a noté que le Plan Directeur est aussi un complément de l'hydraulique urbaine.

Monsieur Amadou DIALLO, Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM)

Après les félicitations pour l'excellente qualité de cette étude et des présentations, il a indiqué que le PEPAM a été associé à l'étude dans toutes ses phases. Maintenant, il faut chercher des financements, et d'ailleurs la dernière restitution à la DHR s'est penchée sur les sites prioritaires pour déterminer ceux qui sont déjà pris en charge dans le cadre d'un programme quelconque. Il y a des projets qui sont financés par la Banque Mondiale, d'autres par la Banque Africaine de Développement (BAD). Les sites de Koungny, de Golmy et de Yaféra intéressent le programme PEPAM-IDA. de même que l'AEMV-T de Goudiry qui a été présenté ici et qui devrait définitivement régler les problèmes d'approvisionnement des populations en eau potable. Il serait intéressant de faire l'état des lieux de toutes ces actions et de les partager avec les autres acteurs.

Du point de vue de l'assainissement, l'étude a fait une très bonne suggestion par rapport aux gros centres ruraux qu'on appelle souvent les bourgs et les communes rurales. Il faut les intégrer. C'est un appel du pied en direction de la DAR. Ce sont certainement des ajustements à faire par rapport au code de l'assainissement et au manuel

des projets puisque ce sont souvent des ouvrages individuels qui sont prévus mais vu l'importance de la taille de la population d'autres systèmes d'assainissement pourraient être proposés.

Il faut aussi appeler au financement du volet assainissement. Par rapport au coût unitaire qui fait peur pour certains systèmes comme le transfert, il faut être vigilant et relatif mais avoir une lecture dynamique et plus factorielle du coût unitaire. Les délais d'amortissement sont à prendre en compte de même que pour des questions d'équité, il faut accepter de subventionner l'eau en milieu rural, zone de grande pauvreté, comme on le fait en milieu urbain. L'autre paramètre à prendre en compte dans cette lecture du coût unitaire est le cheptel. Dans certaines zones le cheptel est tellement important qu'il constitue une grosse contribution au Produit Intérieur Brut (PIB). Donc quand on investit dans ces zones là, on renforce l'élevage et on accroît les ressources. De plus, si on n'investit pas dans l'accès à l'eau, il y aura des problèmes de santé et l'on va le faire pour soigner cette population. La notion de coût unitaire est à relativiser.

Le dernier point est relatif à l'exploitation minière à Kédougou qui va se renforcer les années à venir. Il y a un risque de pollution par l'arsenic. Ce sont des aspects à prendre en compte dans l'analyse pour la qualité de l'eau.

Monsieur André SENGHOR, CARITAS Sénégal

Monsieur Senghor a salué le choix des régions cibles qui sont avant tout des zones déficitaires en infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement. Et ce qui fait la pertinence de l'étude, c'est son appropriation par les différents acteurs, partenaire de la DHR et de la DAR. Au niveau de l'assainissement a-t-on pris en compte les vidanges ? Comment régler le problème des vidanges dans les systèmes autonomes dans l'horizon 2015-2027 ?

L'autre aspect c'est par rapport à Kédougou, inutile d'évoquer la nécessité d'une étude environnementale compte tenu de l'exploitation minière dans la zone. On a parlé ici des risques de contamination en fer et des solutions ont été préconisées. Deux options ont été proposées à Mako: forer trois ouvrages supplémentaires ou effectuer des prélèvements sur le fleuve Gambie. La question est de savoir si on peut éliminer la première option de prime abord compte tenu de la structure de la roche. De plus en ce qui concerne la distance au point d'eau, il faut dire que compte tenu de la nature du socle, les forages Marteau Fond de Trou ne peuvent pas être implantés n'importe où. Si le seul endroit possible est situé à 500 m du village, on ne peut pas ne pas prendre ce point là.

Monsieur Eric MOUKORO, UN-HABITAT

Après les félicitations pour la qualité du travail, Monsieur MOUKORO a souligné que l'étude est une bonne base pour enclencher les phases suivantes. Cependant selon lui, la question du mode d'exhaure est intéressante car habituellement les manuels sont équipés de pompes motorisées. Dans certaines parties de la sous région des expériences en énergie solaire sont menées et ont abouti à de bons résultats. Une telle option est-elle prévue dans cette étude ? Il faut aussi s'inscrire dans la durabilité et la maintenance régulière des forages. L'autre aspect, c'est que le Japon se doit intéresser par les changements climatiques et s'engage à accompagner l'Afrique dans l'adaptation à ces changements. Le Japon envisage-t-il, par exemple, la valorisation des déchets par biogaz dans la Région de Kédougou en proie à une forte déforestation. Des expériences sont menées ailleurs. Juste un commentaire par rapport à la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement à l'école, plusieurs expériences sont menées et ont réussi ailleurs. Il est temps de les capitaliser pour les mettre à profit dans la zone de projet. L'UNICEF comme UN-HABITAT ont réussi une grande sensibilisation, des changements de comportements sans que les curricula ne soit profondément modifiés ou surchargés.